

COMMUNE DE MOYENNEVILLE

Le Conseil Municipal de la Commune de MOYENNEVILLE s'est réuni à la Mairie de MOYENNEVILLE, en séance ordinaire, le treize avril deux mil seize à 19 h 30, sous la présidence de M. Gérard PARAISOT, Maire, suite à la convocation en date du 1er avril 2016.

Etaient présents : MM. Gérard PARAISOT, Marcel CARPENTIER, Gérard ROGER, Eric DUFESTEL, Vincent DELECUSE, Laure DELIGNY, Claude EECKHOUT, Audrey DELMOTTE, Jean-Claude BARBIER et Véronique CAUCHON formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : MM. Sylvie DUFOSSE ayant donné un pouvoir à M. Gérard ROGER, Vanessa FREROT ayant donné un pouvoir à Mme Audrey DELMOTTE, Olivier CARU, François HEDOUIN ayant donné un pouvoir à M. Vincent DELECUSE et Bruno SUEUR ayant donné un pouvoir à M. Marcel CARPENTIER.

Secrétaire de séance : Mme Véronique CAUCHON.

1) COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2016

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter au compte rendu de réunion du Conseil Municipal du 23 mars 2016.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2) BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur ROGER présente aux membres du Conseil Municipal les propositions du Maire pour le Budget Primitif 2016 de la Commune.

FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général	314.315	002	Excédent antérieur reporté	183.323
012	Charges de personnel	181.145	013	Atténuations de charges	26.000
014	Atténuations de produits	27.000	70	Produits des services	19.790
65	Autres charges gestion courante	61.637	73	Impôts et taxes	216.494
66	Charges financières	6.178	74	Dotations et participations	201.845
67	Charges exceptionnelles	1.700	75	Autres produits gestion courante	23.000
022	Dépenses imprévues	10.000	77	Produits exceptionnels	400
023	Virement à la section d'Invest.	60.570			
042	Dotations aux amortissements	8.307			
	Total	670.852		Total	670.852

INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
001	Déficit d'investissement reporté	122.644	001	Résultat reporté	0.00
16	Remboursement d'emprunts	8.160	10	Dotations Fonds divers Réserves	49.083
20	Immobilisations incorporelles	7.010	1068	Excédent de fonct. capitalisé	163.788
204	Subventions d'équipement versées	32.462	13	Subventions d'investissement	8.305
21	Immobilisations corporelles	167.796	16	Emprunts	50.000
23	Immobilisations en cours	2.481	165	Dépôts et cautionnements reçus.	500
			021	Virement de la section de Fonct.	60.570
			040	Subventions d'équipement	8.307
	Dont Restes à réaliser	41.145		Dont Restes à réaliser	0.00
	Total	340.553		Total	340.553

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir pour l'année 2016 les taux appliqués en 2015 :

	BASES 2016	TAUX 2016	PRODUIT 2016
TH	507.800	16,35 %	83.025
TFB	348.900	18,08 %	63.081
TFNB	122.300	36,70 %	44.884
CFE	82.500	13,12 %	10.824
			201.814
PRELEVEMENT GIR			- 26.796

Délibération n° 2016/15

Monsieur le Maire expose les différentes composantes des inscriptions budgétaires que sont les amortissements rendus obligatoires depuis 2001. En vertu de ces dispositions, le Conseil Municipal fixe la durée des amortissements pour toutes les catégories d'immobilisations corporelles ou incorporelles acquises.

La Commune doit amortir une dépense de 2014 d'un montant de 7.360,89 € concernant l'extension du réseau électrique et d'éclairage public rue Neuve.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de fixer la durée d'amortissement à 5 ans soit :
 - 1.472,00 € en 2015
 - 1.472,00 € en 2016
 - 1.472,00 € en 2017
 - 1.472,00 € en 2018
 - 1.472,89 € en 2019
- d'inscrire ces sommes aux budgets respectifs.

Délibération n° 2016/16

La Commune doit amortir une dépense de 2015 d'un montant de 30.847,00 € concernant le fonds de concours pour les travaux neufs de voirie : rue des Sources à Bouillancourt-sous-Miannay et VC 6 à Moyenneville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de fixer la durée d'amortissement à 15 ans soit 2.056,00 € par an à compter de l'année 2016 jusqu'en 2029 et 2.063,00 € en 2030,
- d'inscrire ces sommes aux budgets respectifs.

Délibération n° 2016/17

Le Budget Primitif 2016 de la Commune est voté à l'unanimité des membres.

3) MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Monsieur le Maire rappelle que la procédure d'enquête publique relative aux révisions simplifiées n°1 et n°2 avec examen conjoint du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de MOYENNEVILLE est engagée.

L'enquête publique sur les révisions simplifiées concernant le camping « Le Clos Cacheleux » et un alignement d'arbres à Bienfay aura lieu du mercredi 11 mai 2016 au lundi 13 juin 2016 avec des permanences en Mairie du Commissaire enquêteur, Mme DEVILLERS-RACINE, les 11 - 19 - 28 mai et 13 juin 2016.

Quant à la mise à disposition du public concernant la modification du règlement du PLU, Monsieur le Maire propose de reporter celle-ci à la rentrée de septembre, afin de ne pas mélanger les procédures et de ne pas ouvrir la consultation pendant la période estivale.

Le Conseil Municipal donne son accord.

4) SERVICE PERISCOLAIRE

Un débat est ouvert sur les commentaires concernant les services périscolaires lors du dernier conseil d'école. Le Conseil Municipal rappelle les obligations et rôles de chacun : l'Education Nationale s'occupe de l'école et la municipalité des services périscolaires et que si l'amalgame devait se reproduire, la clarification des fonctions de chacun se ferait officiellement.

Le Conseil Municipal étant assuré de la qualité du travail de la commission gérant ces services ainsi que du personnel affecté à la cantine et aux TAP.

5) QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le déplacement organisé par la CCVV pour une visite au Salon des Maires initialement prévu le 17 novembre 2015 est reporté au mercredi 1er juin 2016.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'invitation du Foyer Rural du Vimeu Vert concernant la journée de la randonnée qui aura lieu le dimanche 24 avril prochain à ACHEUX-EN-VIMEU.

Monsieur EECKHOUT questionne sur la cérémonie du 8 mai.

Monsieur le Maire précise qu'il a reçu un courrier de la paroisse précisant qu'il y aurait une seule messe à HUPPY le dimanche 8 mai. Concernant MOYENNEVILLE, une cérémonie religieuse a été demandée.

Il présente le programme :

11 h 00 Cérémonie religieuse.

11 h 30 Rassemblement du Conseil Municipal sur la Place, des enfants des écoles et de toute la population derrière les drapeaux des anciens combattants.
Cérémonie du souvenir aux plaques commémoratives.

12 h 00 Délégation aux monuments aux morts.

12 h 15 Vin d'honneur à la Salle Polyvalente et distribution de friandises aux enfants ayant chanté la Marseillaise.

Monsieur EECKHOUT fait état du chemin des Charrons. Une relance va être faite à la CCVV.

Séance levée à 21 heures 10

<i>PARAISOT Gérard</i>		<i>DUFOSSE Sylvie</i>	pouvoir
<i>CARPENTIER Marcel</i>		<i>FREROT Vanessa</i>	pouvoir
<i>ROGER Gérard</i>		<i>CARU Olivier</i>	absent
<i>DUFESTEL Eric</i>		<i>BARBIER Jean-Claude</i>	
<i>DELECUSE Vincent</i>		<i>HEDOUIN François</i>	pouvoir
<i>DELIGNY Laure</i>		<i>SUEUR Bruno</i>	pouvoir
<i>EECKHOUT Claude</i>		<i>CAUCHON Véronique</i>	
<i>DELMOTTE Audrey</i>			